

COMMUNE DE CRANS

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2026

Procès-Verbal N° 01-2026

L'An deux mille vingt-six, le vingt-et-un du mois de janvier à 20 heures 00 minutes, le Conseil municipal de la commune sur convocation du Maire, Madame MORTREUX Françoise du 14/01/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie « salle Buissonnière » de la commune de Crans, sous la présidence de Mme MORTREUX Françoise, Maire de la commune
La convocation a été affichée le 14/01/2026.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

Nombre de membres qui ont pris part au vote : 8

Conseiller municipal		Présents	Excusé(s)	Absents	Donne pouvoir à
Noms	Prénoms				
BERNARD	Dominique	X			
DROUIN	Claude	X			
PRUNIER-NEYRET	Julie	X			
BEREZIAT	Didier	X			
MORTREUX	Françoise	X			
RENARD	Alexandre	X			
FRERY	Maud	X			
CHANEL	Gérard	X			
BUFFERNE VINCENT	Ludivine		X		

ADMINISTRATION GENERALE

1. **APPEL DES PRÉSENTS**

Madame la Maire ouvre la séance. La feuille de présence circule dans l'Assemblée.

2. **DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Il est procédé, conformément aux articles L.2541-6 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un(e) secrétaire de séance pris au sein du Conseil.
Mme Julie PRUNIER-NEYRET est élue secrétaire de séance par 6 voix pour.

3. **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2025**

Madame la Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès-verbal du 17 Décembre 2025.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide par 7 voix pour :
D'accepter le compte-rendu du Conseil municipal précédent.

ADOpte À L'UNANIMITÉ 7 VOIX POUR

4. L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SERA LE SUIVANT :

LA COMMUNE :

- Affaires juridiques : changement d'avocat
- AZIMUT : retour de la réunion – Crans connecté
- Élections Municipales du 15 mars 2026 : planning des Permanences
- Association objectif Triathlon – demande de passage sur la commune.
- Préparation du Budget primitif 2026
- Syndicat des eaux Dombes Côtière

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- Illiwap – Maintien de l'application reconduction du contrat
- Rapport de la CLECT 2025

LES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Action Sociale :

Communication :

Jeunesse Loisirs et Culture :

Assainissement et Voirie

Environnement et Fleurissement :

Patrimoine, Bâtiments publiques et cimetière

Urbanisme

Voirie :

INFORMATIONS DIVERSES

- Installation des panneaux de signalisation
- Achat de boîte d'archives
- Intégration du logo dans un courrier officiel
- Défibrillateur : Achat d'électrodes enfants
- Abri vélos sur la commune

AGENDA

- Vœux de la communauté de communes : 26 janvier à 19h l'Abergement-clémenciat
- Réunion commission communale des impôts directs LE 2 février 2026 à 18 heures.

COMMUNE

1. DÉLIBÉRATION 2026/01-02 - AFFAIRES JURIDIQUES : CHANGEMENT D'AVOCAT

Suite à la fermeture du cabinet de Maître VARVIER Charlotte, la commune doit prendre un autre avocat pour le suivi de ses dossiers de contentieux en cours.

Madame la Maire propose au Conseil municipal de choisir Maître TRIGON Sandrine avocate à Ambérieu-en-Bugey. Cette dernière accepterait de prendre en charge les dossiers en cours. Une convention sera mise en place entre les deux parties. Une audience aura lieu prochainement.

ADOpte À L'UNANIMITÉ 8 VOIX POUR

2. AZIMUT : RETOUR DE LA RÉUNION – CRANS CONNECTÉ

Une réunion a eu lieu dernièrement entre la Bibliothèque et la commune. Un grand projet sur l'année 2026 et début 2027. Développement d'une interface pour un site internet en lien avec la bibliothèque départementale.

Le but est de redonner du dynamisme et une meilleure lisibilité pour les adhérents.

3. ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026 : PLANNING DES PERMANENCES

Président(e) :

Président(e) suppléant(e) :

Tableau du 15 mars 2026

HORAIRES	PRESENTS
De 8 h00 – 10h30	Présidente : Mme MORTREUX Françoise ➤ Gérard CHANEL ➤ Dominique BERNARD
De 10h30 – 13h00	Président Suppléant : M. Didier BEREZIAT ➤ Maud FRERY ➤ Morgan LE BRIS – Mickael LAGRELETTE
De 13h00 – 15h30	Président Suppléant : M. Didier BEREZIAT ➤ Claude DROUIN ➤ Maxence DROUIN
De 15h30 – 18h00	Présidente : Mme MORTREUX Françoise ➤ Julie PRUNIER-NEYRET ➤ Marie GAROUTTE

4. ASSOCIATION OBJECTIF TRIATHLON – DEMANDE DE PASSAGE SUR LA COMMUNE

L'association objectif triathlon organise le 31^{ème} édition du triathlon de Vaulx-en-Velin le samedi 16 et dimanche 17 mai 2026. Son directeur sollicite l'accord de la commune pour passer sur notre commune dans la journée entre 10 heures et 12 heures (Meximieux-Chalamont, RD 22).

ADOpte À L'UNANIMITÉ 8 VOIX POUR

5. PRÉPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Plusieurs pistes de réflexion sont en cours, pour la constitution du Budget Primitif 2026.

- Remplacement du téléphone avec répondeur téléphonique
- Remplacement de l'ordinateur principal du secrétariat
- Micro à pinces pour les cérémonies
- Achat d'un vidéoprojecteur pour la salle polyvalente
- Achat d'une épareuse (élagueuse) pour la voirie
- Création et implantation d'une plateforme pour le stockage des containers à poubelles derrière l'abri bus à la Mairie
- Nettoyage de la terrasse de la salle polyvalente (anti-mousse) + accès Mairie et abords.
- Réflexion sur l'implantation éventuelle d'Abri à vélos vers les abribus
- Remplacement du Code électoral en vue des élections. PDF sur l'ordinateur à disposition dans la salle de vote.
- Modification du PLU : Lancement de l'étude
- Budget assainissement : Curage d'une partie du réseau (devis de la Sogedo)

6. SYNDICAT DES EAUX DOMBES CÔTIÈRE

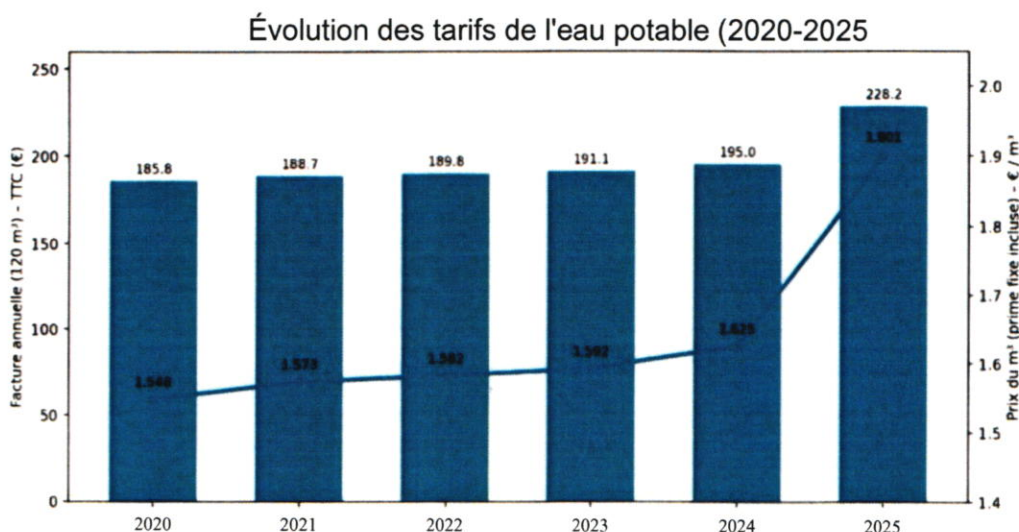
Le syndicat des eaux a communiqué des éléments d'information sur les 5 dernières années.

Évolution du prix de l'eau potable entre 2020 et 2025 :

Une hausse maîtrisée jusqu'en 2024, et un impact marqué en 2025 lié à une réforme nationale

Le Syndicat des Eaux Dombes Côtière informe les usagers de l'évolution des tarifs de l'eau potable sur la période 2020—2025.

Les données montrent une hausse progressive et contenue entre 2020 et 2024, puis une augmentation plus importante en 2025, essentiellement expliquée par une réforme nationale des redevances des Agences de l'eau.



➤ Une évolution régulière entre 2020 et 2024

Entre 2020 et 2024, le montant moyen du m³ d'eau potable (prime fixe incluse) est passé de 1,548€/m³ à 1,625 €/m³, soit une progression modérée et étalée.

Pour une consommation annuelle de référence de 120 m³ (profil d'un foyer), la facture TTC est passée de 185,76 € en 2020 à 195,02 € en 2024, soit +9,26 € sur 4 ans.

➤ **Une hausse plus marquée en 2025 : effet de la réforme des redevances**

En 2025, le tarif moyen atteint 1,901 €/m³, et la facture de référence de 120 m³ atteint 228,15€ TTC.

Cette évolution plus forte s'explique en grande partie par la réforme des redevances des Agences de l'eau, entrée en application en 2025.

➤ **Un prix de l'eau resté inférieur à l'inflation sur 2021—2024**

Sur la période 2021—2024, l'évolution moyenne du prix de l'eau a été de +1,39 % par an, comparée à une hausse moyenne de +3,43 % par an pour l'indice des prix à la consommation (INSEE).

Cette comparaison met en évidence une gestion tarifaire globalement maîtrisée jusqu'en 2024.

➤ **Transparence et continuité du service**

Le prix de l'eau finance un service complet : production, distribution, surveillance de la qualité, entretien des installations, renouvellement des réseaux et investissements nécessaires au maintien d'un service fiable et conforme aux exigences sanitaires et environnementales.

Le Syndicat des Eaux Dombes Côtière réaffirme son engagement pour une information transparente, un service de qualité et une gestion durable de la ressource.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES

7. ILLIWAP – MAINTIEN DE L'APPLICATION RECONDUCTION DU CONTRAT

La communauté de communes a décidé de reconduire le contrat avec ILLIWAP pour les 36 communes.

8. DÉLIBÉRATION 2025/37 - RAPPORT DE LA C.L.E.C.T 2026

La commune a rendu un avis favorable par délibération du 19 novembre 2025 pour la restitution de la compétence relative à l'entretien, l'aménagement, la gestion et le développement de la base de loisirs « la Nizière » à la commune de Saint-Nizier-Le-Désert.

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) s'est réunie le 5 janvier 2026 pour statuer sur les transferts de charges,

Le rapport de la commission doit faire l'objet d'un vote des conseils municipaux des communes membres dans un délai de trois mois à compter de sa transmission aux communes,

Il appartient donc au Conseil municipal d'approuver ou non le rapport de la CLECT réunie le 5 janvier 2026 pour évaluer le coût des charges transférées en lien avec la restitution de la compétence relative à l'Entretien, aménagement gestion et développement de la base de loisirs « la Nizière » à Saint-Nizier-le-Désert à la commune de Saint-Nizier-le-Désert, et la modification de l'intérêt communautaire concernant le Plan Alimentaire Territorial,

ADOpte À L'UNANIMITÉ 8 VOIX POUR

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION AIDE SOCIALE

- La date retenue pour le repas des aînés est le samedi 12 décembre 2026.

COMMISSION COMMUNICATION

- Intégration du nouveau logo sur les courriers de la commune.

COMMISSION JEUNESSE LOISIRS ET CULTURE

- La date retenue pour la fête des enfants 2026 est fixée au dimanche 13 décembre 2026.
- Nous sommes dans l'attente des propositions de M. Nicolas THUIS qui sera chargé du spectacle qui sera présenté aux enfants.
- Bilan des plateaux sportifs : terrassement 54 000€, 110 000€ pour les équipements prévus et réalisés réellement pour 81 478.91€.

COMMISSION ASSAINISSEMENT ET VOIRIE

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET FLEURISSEMENT

COMMISSION PATRIMOINE ET BÂTIMENTS PUBLICS ET CIMETIÈRE

- Organigramme des clefs. Il sera complété prochainement afin d'intégrer les nouveautés.

COMMISSION URBANISME

INFORMATIONS DIVERSES

- Installation des panneaux de signalisation
Plusieurs panneaux de signalisation seront posés par Didier Béréziat avec l'aide de M. MARMET (sur le terrain du plateau sportif, sur le terrain du Guillon)
- Achat groupé de boîtes d'archives via le Centre de Gestion de l'Ain pour les formats hors norme.
- Défibrillateur : remplacement des électrodes enfants (devis d'un montant de 153.48 €). Les électrodes pour enfants, ne sont aujourd'hui pas obligatoire pour l'utilisation des défibrillateurs, car peu utilisées. La commune vient de procéder au contrôle annuel et entretien du défibrillateur communal. Les électrodes adultes viennent d'être remplacées pour un montant de 202.34 €
- Abri vélos sur la commune : La communauté de Communes a procédé à un sondage sur le stationnement vélo à proximité d'arrêts de bus scolaires. La commune a répondu favorablement (1 abri vélos en face de la Mairie).
- Le barnum mis à disposition par la région a été récupéré mercredi dernier. Il faudra prévoir les modalités de mise à disposition auprès des associations de la commune sous couvert de la Mairie.
- Signature de la convention avec le GDS Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain.

ADOpte À L'UNANIMITÉ 8 VOIX POUR

- Réunion de présentation pour le piégeage des reines (frelons asiatiques). Cette réunion sera faite le vendredi 30 janvier 2026 à 18 heures.

AGENDA

- Vœux de la communauté de communes : 26 janvier à 19 h00 à L'Abergement-Clémenciat
- Réunion de la commission communale des impôts directs le 2 février 2026 à 18 heures.
- Commission finances le mercredi 25 février 2026 à 19h15'

Fin de la séance : 22h10

Prochain Conseil municipal : le **mercredi 25 février 2026 à 20 heures 15.**

La secrétaire de séance
Mme Julie PRUNIER-NEYRET



La Maire de la commune de Crans
Mme Françoise MORTREUX

